



PAVILLON BLEU

LE LABEL ENVIRONNEMENTAL
ET TOURISTIQUE INTERNATIONAL
POUR LES PLAGES ET PORTS
DE PLAISANCE



DE LA
MER À LA
TERRE

19 mai 2017
Cérémonie
de remise du label
à Savines-le-Lac

Palmarès 2017
**Communes
& ports
labellisés**

P. 4

Il nous accueille
**Le syndicat mixte
d'Aménagement et de
Développement de Serre-Ponçon**

P. 8

Cet été
**Concours
photo
2017**

P. 16

pavillonbleu.org

PRINTEMPS 2017
#pavillonbleu

PALMARÈS
PLAGES LABELLIÉES 4

PALMARÈS
PORTS LABELLIÉS 6

LE LAC DE
SERRE-PONÇON 8

LES CRITÈRES
D'OBTENTION
DU PAVILLON BLEU 10

BONNES PRATIQUES
5 LAURÉATS PARLENT
DE LEURS ACTIONS 12

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE
DES PARTENAIRES 13

CONCOURS PHOTOS 16

Conception graphique : Camille Lepalay



Rodolphe Dugon
Président de Teragir

Le Palmarès 2017 du Pavillon Bleu, bien que le 32^e depuis la création du label, est une première, à plusieurs titres !

L'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, créé en 1983, a fait peau neuve pour devenir Teragir. Nouveau nom de notre association, il incarne notre envie de réunir l'ensemble de nos campagnes sous un repère commun et de rayonner.

Issu d'une longue réflexion et d'un important travail en amont, Teragir porte aujourd'hui notre volonté de livrer au cœur de la société les outils pour la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable adoptés en septembre 2015 par l'ONU. Pour Teragir, le Pavillon Bleu est l'un de ces outils. À vous de vous en emparer !

Le Palmarès 2017 est aussi le premier s'inscrivant dans le cadre d'une année internationale, celle du Tourisme Durable pour le Développement, en cohérence avec notre vocation de changer les pratiques de tourisme à l'échelle mondiale.

Enfin, cette édition est la première sans Bernard Mantiene, Président historique de Teragir nous ayant quitté le 23 novembre dernier, et à qui nous la dédions.

Un grand remerciement à Monsieur Victor Bérenquel, le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon et Maire de Savines-le-Lac pour la co-organisation de cette cérémonie nationale de remise du label Pavillon Bleu.

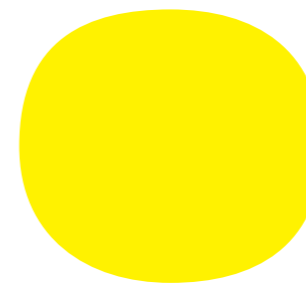
Félicitations aux 102 ports de plaisance et aux 173 communes récompensés cette année, un très bel été à tous !



Victor Bérenquel
Président du Syndicat
d'Aménagement et
de Développement
du Lac de Serre-Ponçon

Perle d'eau sertie dans l'écrin des Hautes-Alpes, Serre-Ponçon est la plus importante retenue d'eau de France : « château d'eau » de la Provence, elle reste vitale à son agriculture, à l'alimentation en eau potable, à la production d'énergie propre et à la gestion des crues de la Durance.

Avec 9 plages publiques surveillées, le lac de Serre-Ponçon est aujourd'hui une réelle destination nautique, lieu de pratique idéal de la voile ou du motonautisme. Il offre une palette d'activités d'autant plus précieuse qu'elle s'adosse à un cadre environnemental exceptionnel. La préservation de cet atout demeure un enjeu aussi essentiel que nos actions de développement touristique. Accueillir la cérémonie nationale de remise du label « Pavillon Bleu » est donc, peut-être, une reconnaissance du travail aujourd'hui engagé. C'est en tout cas un réel plaisir et une grande fierté que je souhaite exprimer au nom de tous les haut-alpins. Bienvenue à tous !



LE PALMARÈS 2017

Le palmarès Pavillon Bleu 2017 témoigne de la volonté des communes littorales et intérieures françaises de promouvoir un développement touristique durable de leur territoire.

Cette année, les jurys français et international du Pavillon Bleu ont retenu **173 communes lauréates** en France représentant au total **390 plages** et **102 ports de plaisance**.

Et toujours le tri sur les sites labellisés

« Le geste de tri est devenu le 1^{er} engagement citoyen et environnemental des Français. Le travail mené sur le terrain entre Pavillon Bleu, Eco-Emballages et les communes volontaires permet aux consommateurs de pouvoir trier en dehors de chez eux et agir directement pour l'environnement » souligne Eco-Emballages.

LE PAVILLON BLEU VU PAR LES FRANÇAIS !

67% des Français
connaissent le label
Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu : un label
qui pourrait inciter

81% des Français dans leur
choix de lieu de vacances

« Selon 8 Français sur 10, le Pavillon Bleu est une garantie de propreté des plages et de qualité des eaux »

*Sondage BVA pour le Pavillon Bleu, réalisé par Internet du 22 au 23 août 2016, auprès d'un échantillon de 1099 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

LES CHIFFRES CLÉS

LA RÉGION PROVENCES ALPES CÔTE D'AZUR

C'est la première région Pavillon Bleu avec 58 lauréats, elle est suivie de près par la région Occitanie avec 53 lauréats.

Sur le **Lac de Serre-Ponçon**, 9 plages labellisées sur 7 communes : Saint-Vincent-les-Forts, Chorges, Crots, Embrun, Rousset, Sauze-du-Lac, Savines-le-Lac

EN FRANCE

La tendance concernant les communes continentales se confirme, elles sont 59 cette année et représentent près d'1/3 des communes labellisées.

Cette année nous accueillons **14 nouvelles communes** au palmarès et **8 nouveaux ports**.

Les nouveaux candidats communes

Saint-Vincent-les-Forts (04), Mandelieu La Napoule (06), Ajaccio (2A), Arnay-le-Duc (21), Vias (34), Iffendic (35), Eguzon-Chantôme (36), Seignosse (40), Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44), Coudeville-sur-Mer (50), Saint-Pair-sur-Mer (50), Fécamp (76), Saint-Jouin-Bruneval (76), Saint-Valéry-en-Caux (76)

Les nouveaux candidats ports

Port de plaisance de Cap d'Ail (06), Port Départemental de Cassis GTC (13), Société Nautique de Marseille (13), Port de Gâvres (56), Port de Guidel (56), Port de Lorient Centre (56), Port de plaisance du Kernével (56), Port-Louis (56)

390 PLAGES LABELLISÉES SUR 173 COMMUNES

01 AIN

Malafretaz Plan d'eau

02 AISNE

Monampteuil Bassin de Monampteuil

03 ALLIER

Vieure Étang de Vieure

04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Saint-Vincent-les-Forts ^{NEW} Camping municipal

05 HAUTES-ALPES

Chorges Le grand Pré - Les Trémouilles, Baie Saint-Michel | **Crots** Chanterenne | **Embrun** Plage Nord | **Rousset** Bois Vieux | **Sauze du Lac** Port Saint Pierre (plage) | **Savines le Lac** La voilerie, Combette

06 ALPES-MARITIMES

Antibes Les Groules, Fontonne Est, Fontonne Ouest, Square Gould, Pont Dulys, Antibes-les-Pins Est, Antibes-les-Pins Ouest, Garoupe Ouest, La Salis, Grande Plage Juan-les-Pins, Gallice, Marineland, Fort Carré | **Cannes** Bijou, Chantiers navals, Trou (Roubine), Font de Veyre, Gare Marchandises, Gazagnaire, Île Sainte-Marguerite Est, Île Sainte-Marguerite Ouest, Midi, Moure Rouge, Riou (Plage de la Nadine), Rochers de la Bocca, Saint-Georges, Sud Aviation | **Cap d'AIL** Pissarelles, Mala | **Mandelieu - La Napoule** ^{NEW} Plage du Sable d'Or | **Nice** Centenaire, Coco Beach, Magnan, Saint-Hélène

07 ARDÈCHE

Saint-Just d'Ardèche Ardèche à hauteur de l'ancien pont | **Saint-Martin d'Ardèche** Plage du Grain de sel, Plage de Sauze

08 ARDENNES

Charleville Mézières La Warenne | **Douzy** Le Lac | **Mazures** Les Vieilles-Forges

10 AUBE

Dienville Dienville | **Géraudot** Plage | **Lusigny-sur-Barse** Plage de Lusigny-sur-Barse | **Mesnil-Saint-Père** Mesnil-Saint-Père

11 AUDE

Fleury d'Aude Les Cabanes de Fleury, Saint-Pierre-La-Mer | **Gruissan** Grazel, Les Chalets, Mateille-Ayguades | **Leucate** La Franqui (Presqu'île), Leucate Plage (Presqu'île), Naturalistes

(Port Leucate), Les Carats (Port Leucate), Copacabana (Port Leucate) | **Narbonne-Plage** 1^{er} Poste de Secours, 2^e Poste de Secours, 3^e Poste de Secours, Créneau Naturel (4^e Poste de Secours) | **Port-la-Nouvelle** Plage du Front de Mer

12 AVEYRON

Salles-Curan Plage des Vernhes 1

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

Cassis Bestouan, Grande Mer | **Fos-sur-Mer** Cavaou, Grande Plage | **Marignane** Marignane Jaï nord | **Port-de-Bouc** Bottai | **Sausset-les-Pins** Corniche

14 CALVADOS

Colleville-Montgomery Poste de Surveillance | **Courseulles-sur-Mer** Devant Accès Piscine, Île de plaisance | **Honfleur** Plage du Butin | **Pont-l'Évêque** Plan d'eau de Pont-l'Évêque

15 CANTAL

Trémouille Lastiouilles

17 CHARENTE-MARITIME

La Rochelle Chef de Baie | **Le-Bois-Plage-en-Ré** Gros-Jonc, Les Gollandières (bidon V) | **Le-Grand-Village-Plage** Plage de la Giraudière | **Royan** La Grande Conche, Le Chay, Le Pigeonnier, Pontailac, Foncillon | **Saint-Georges-d'Oléron** Plage de Boyardville, Plage des Saumonards-La Gautrelle, Plage du Douhet-Plaisance, Plage des Sables Vignier-Les Bonnes | **Saint-Georges-de-Didonne** Face avenue Amazones, 300 m Sud accrobranche, Face avenue Bêteille | **Saint-Trojan-les-Bains** La grande plage, Gatseau

19 CORRÈZE

Ambrugeat-Meymac Ambrugeat | **Beynat** Étang de Miel | **Neuville-d'Ussel** La Plage | **Treignac** Les Bariousses

2A CORSE DU SUD

Ajaccio ^{NEW} Plage trottet

21 CÔTE-D'OR

Arnay-le-Duc ^{NEW} Étang Fouché

22 CÔTES-D'ARMOR

Trevou-Tréguignec Plage de Trestel

24 DORDOGNE

La Jemaye Grand étang de La Jemaye | **Saint-Saud-**

Lacoussière Le grand étang | **Tannies** Étang Communal

29 FINISTÈRE

Clohars-Carnoët Bellangenet, Grands Sables, Kerrou | **Fouesnant-les-Gléan** Kerler, Maner Coat Clevarac, Kerambigorn, Cap Coz (milieu), Glenan Saint-Nicolas | **Le Conquet** Pors Liogan | **Moelan-sur-Mer** Kerfany, Trenez | **Névez** Dourveil, Raquenes (milieu), Rospico, Saint-Nicolas | **Plougasnou** Tregastel milieu | **Plouhinec** Gwendrez, Mesperleuc | **Pouldreuzic** Penhors (poste de secours) | **Roscoff** Saint-Luc (Roch-kroum)

30 GARD

Le-Grau-du-Roi Le Boucanet, Rive Droite, Rive Gauche, Port Camargue Sud, Pointe de l'Espiquette

33 GIRONDE

Bordeaux Plage de Bordeaux lac | **Carcans** Carcans Océan, Maubuisson, Bombannes, Plage du Montaut | **Grayan et l'Hôpital** Le Gup, Euronat (naturaliste) | **Hourtin** Hourtin Océan, Lac: La Jetée (Plage du port), Lac: Piqueyrot | **Naujac-sur-Mer** Le Pin Sec | **Soulac-sur-Mer** L'Amélie, Plage Sud, Plage Ville | **Vendays-Montalivet** Centre Hélio Marin (naturaliste), Montalivet, l'ACM

34 HÉRAULT

Agde Grau d'Agde, La Tamarisnière, Le Môle, Les Battuts, Plage Naturaliste, Richelieu, Rochelongue, Saint-Vincent, La Roquette, La Plagette, Héliopolis | **Clermont-l'Hérault** Plage de Clermont-l'Hérault Lac du Salagou | **Frontignan** La Peyrade Entrée, Port Rive Ouest, Plaisanciers, Les Aresquiers, Port Rive Est | **La Grande Motte** Grand Travers, Plage du Couchant, Plage de la Rose des Sables, Point Zéro | **Marseillan** Plage d'honneur, Robinson | **Mauguio** Carnon Carnon Centre, Carnon / Degrasse, Carnon l'Avranche (De Grasse / Suffren), Carnon les Dunes (secteur Grand Travers) | **Palavas-les-Flots** Rive Gauche / Le Grec, Rive Droite / Saint-Pierre, Rive Gauche / Saint-Maurice, Rive Gauche / Saint-Roch, Rive Droite / L'Albatros | **Portiragnes**

La Redoute (Blockhaus), Le Bosquet | **Sérignan** Sérignan Plage | **Sète** Castellas, 3 Dîgues, Plage du Lido, Plage de la Fontaine, Lazaret, Plage de la Baleine | **Valras-Plage** Les Mouettes, Casino, Poste de secours central, De Gaulle | **Vias** ^{NEW} Farinette | **Villeneuve-lès-Maguelone** Maguelone Est, Maguelone Ouest

35 ILLE-ET-VILAINE

Iffendic ^{NEW} Lac de Trémelin | **Saint-Briac sur Mer** La Salinette, Port Hue

36 INDRE

Eguzon-Chantôme ^{NEW} Chambon A

37 INDRE-ET-LOIRE

Joué-les-Tours La baignade des Bretonnières

39 JURA

Clairvaux-les-Lacs Plage du Grand Lac de Clairvaux

40 LANDES

Seignosse ^{NEW} Estagnots, Penon

41 LOIR-ET-CHER

Villiers-sur-Loir Étang intercommunal Zone de Bain

43 HAUTE-LOIRE

Le Bouchet-Saint-Nicolas Baignade du Bouchet-Saint-Nicolas

44 LOIRE-ATLANTIQUE

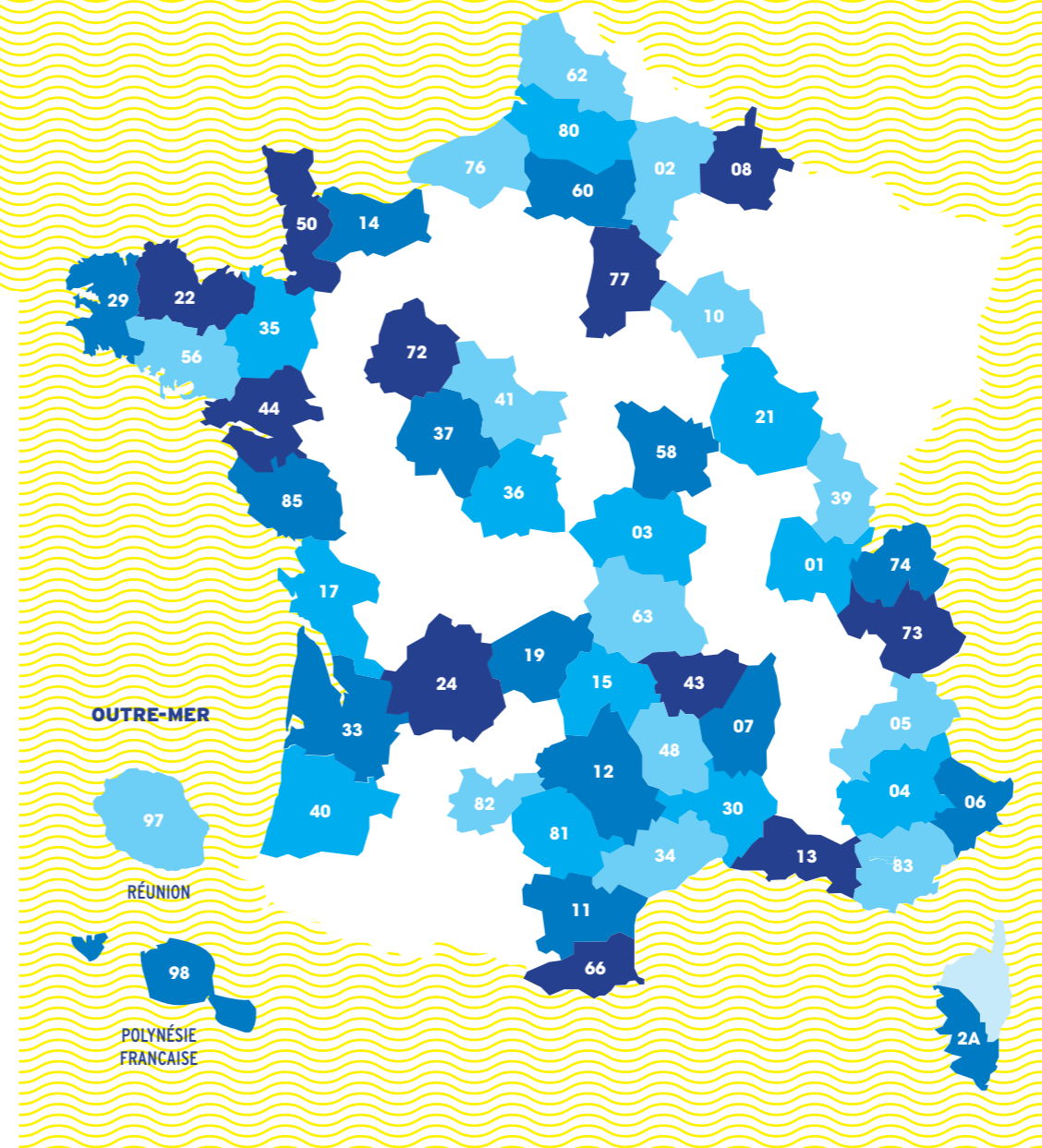
La Bernerie-en-Retz Grande Plage face Mairie, Plan d'eau | **La Turballe** Les Bretons 1, Pen Bron (V.V.F), Ker Élisabeth | **Pornic** L'étang, La Noeveillard, Le Porteau, Portmain | **Préfailles** L'Anse du Sud, Port Meleu | **Saint-Brevin-les-Pins** Plage de l'Ermitage, Plage des Rochelets, Plage de l'Océan | **Saint-Michel-Chef-Chef** Gohaud La Rousellerie, Tharon | **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** ^{NEW} Plan d'eau de la base de loisirs | **Saint-Nazaire** Monsieur Hulot Saint-Marc-sur-Mer, Plage de Saint-Marc-sur-Mer / La Courance, Plage des Jaunais

48 LOZÈRE

Villefort Barrage de Villefort

50 MANCHE

Barneville-Carteret Plage de Carteret, Plage de Barneville CD 130 | **Bréhal** Face au CD 592 | **Carolles** En face du Poste SNSM



80 SOMME

Cayeux-sur-Mer Plage de la Ville

81 TARN

Trebas-les-Bains Base de Loisirs

82 TARN-ET-GARONNE

Molières Lac Plage Sable | **Monclar-de-Quercy** Lac Plage coté Toboggan

83 VAR

Hyères Almanarre Nord, La Bergerie, Port Pothuau | **La Croix Valmer** Gigaro, La Douane | **La Londe les Maures** L'Argentière, Miramar, Tamaris | **La-Seyne-sur-Mer** Sablettes Centre, Sablette Est | **Le Lavandou** Batailler (Poste de Secours), La Fossette, Lavandou ville, Saint-Clair, Aiguebelle, Cavalière, Pramouquier | **Le Pradet** Les Bonnettes, La Garonne, Le Monaco, Les Oursinières, Le Pin de Galle | **Rayol Canadel sur Mer** Plage Rayol Ouest, Plage Canadel Est, Plage Canadel Ouest, Plage Rayol Est, Pramouquier Est | **Saint-Cyr-sur-Mer** Les Lecques Saint-Come Ouest | **Saint-Mandrier-sur-Mer** La Coudoulière, La Vieille, Saint-Asile, Touring Club, Le Canon | **Sainte-Maxime** Garonnette, Les Eléphants, La Croisette, La Nartelle, Centre-ville | **Six-Fours-Les-Plages** Bonnegrace Poste de secours, Bonnegrace le Manuella, Plage du Cros, La Coudoulière, Le Rayolet, Les Charmettes | **Toulon** Anse Mistral, Les Pins Centre, Lido, Source Ouest

85 VENDÉE

La Barre de Monts Fromentine, La Bergère / La Grande Côte | **La Faute-sur-Mer** Grand'Plage, Plage de la Barrique | **La Tranche sur Mer** La Terrière, Les Generelles, Grande Plage, La Grière, Sainte-Anne, La Porte des Îles, Corps de garde | **Longeville sur Mer** Le Petit Rocher, Les Conches | **Notre Dame de Monts** Grande Plage | **Saint-Jean-de-Monts** La Grande Plage, Le Golf, La Parée du Jonc | **Talmont-Saint-Hilaire** Le Veillon | **Xanton-Chassenon** Espace de loisirs du Lac de Chassenon

LABELLISATION 2017 / 2018

97 LA RÉUNION

Saint-Paul Plage Boucan Canot, Plage Ermitage Centre La Passe

98 POLYNÉSIE FRANÇAISE

Bora Bora Plage Snack Matira, Plage Hôtel Intercontinental (Moana Beach), Plage Hôtel Sofitel Marara, Plage Hôtel Méridien, Plage Hôtel Pearl Beach, Plage Hôtel Conrad (ex Hilton Bora Bora Nui & SPA), Complexe sportif Teriimaevaeva (Salle Omnisport Pago), Plage Hôtel Intercontinental Thalasso Resort & Spa, Plage Hôtel Saint-Régis, Plage Hôtel Four Seasons

| **Coudeville-sur-Mer** ^{NEW} Face au CD 351 | **Granville** Le Plat Gousset | **Jullouville** Jullouville Centre / Casino, Cale des Plaisanciers | **Les Pieux** Sciottot | **Portbail** Face au poste secours Pompiers | **Saint-Pair-sur-Mer** ^{NEW} Poste de secours Kairon | **Siouville Hague** Face au Poste SNSM

56 MORBIHAN

Carnac Saint-Colomban, Grande Plage | **Guidel** la Falaise, Le Loc'h, Pen er Malo | **Plouhinec** Kervegant, Le Magouero

58 NIÈVRE

Montsauche-les-Settons Base de loisirs Presqu'île

60 OISE

Beauvais Plan d'eau du Canada

62 PAS-DE-CALAIS

Berck-sur-Mer Plage centre

63 PUY-DE-DÔME

Aydat Base nautique | **Chambon-sur-Lac** Plage Ouest du lac

Chambon | **La Tour d'Auvergne** Plan d'eau | **Muroil** Lac Chambon plage Muroil

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES

Argelès-sur-Mer Plage de la Marena-Tamariguer, Plage Centre-Pins, Plage Sud, Plage du Racou | **Banyuls-sur-Mer** Plage Centrale | **Canet-en-Roussillon** Plage du Sardinal (Nord du port), Plage du Roussillon, Plage Centrale, Plage du Grand Large, Plage de la Marena, Plage du Mar Estang | **Port Barcarès** Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village | **Port-Vendres** Anse de Pauillies, Plage de l'Usine | **Saint-Cyprien** Plage de l'Art PS1, Plage de l'Art PS2, Plage du Port PS3, Plage des Capellans PS4, Plage de la Lagune PS6 | **Sainte-Marie-La-Mer** Plage du camping municipal, Plage du 4^e Epi, Plage du 3^e Epi, Plage du 2^e Epi, Plage du 1^{er} Epi, Plage Centrale | **Torreilles** Plage Centre, Plage Nord, Plage Sud

72 SARTHE

La Flèche Plan d'eau de La Monnerie

73 SAVOIE

Grésy-sur-Isère Base de loisirs de Grésy-sur-Isère | **Macot-la-Plagne** Plan d'eau des Versants d'Aime

74 HAUTE-SAVOIE

Saint-Jorioz Plage municipale | **Thonon-les-Bains** Plage de Saint-Disdille, Plage du Centre Nautique | **Veyrier-du-Lac** Plage La Brune

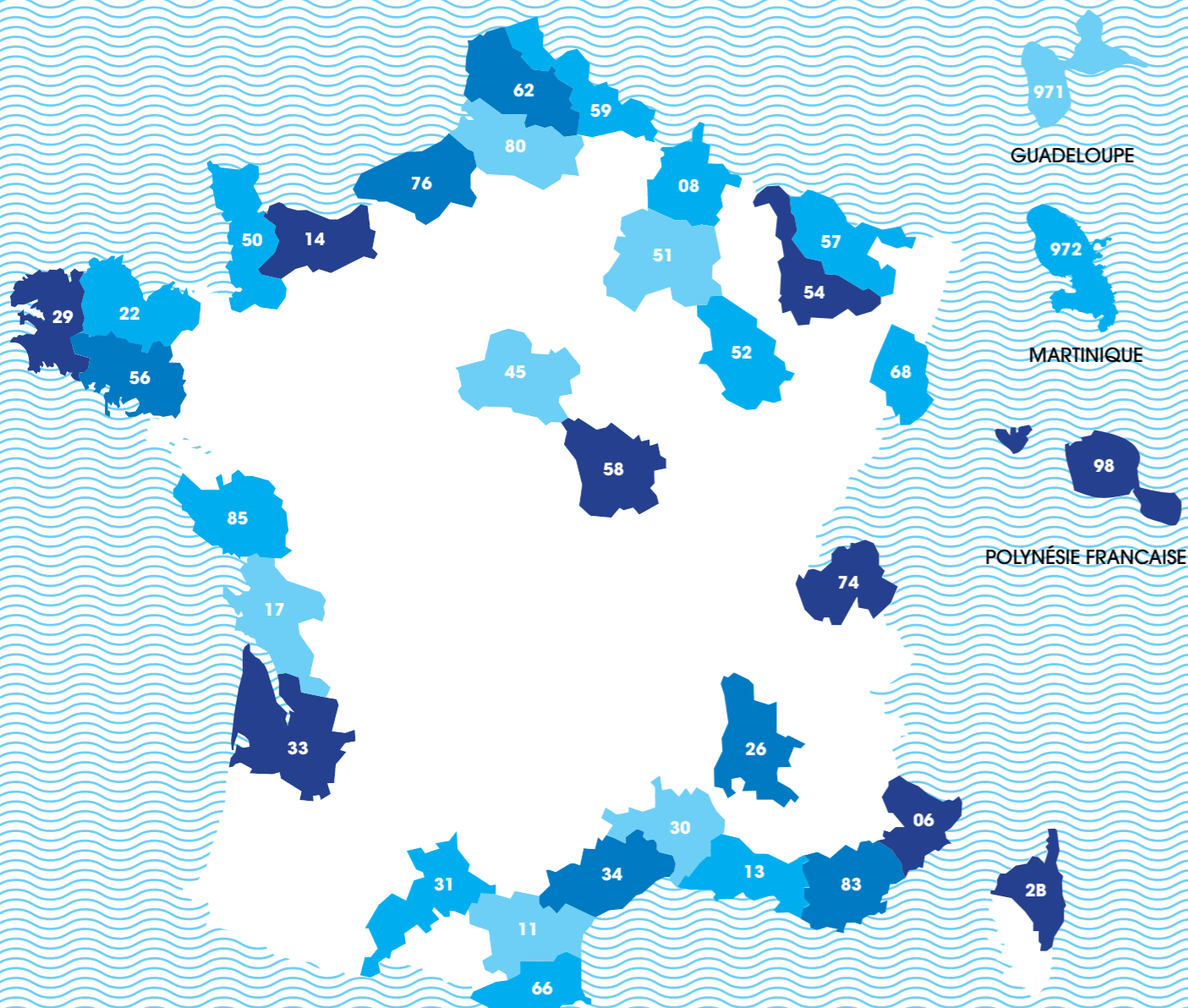
76 SEINE-MARITIME

Dieppe Dieppe Plage, Plage de Puys | **Etretat** Etretat | **Fécamp** ^{NEW} Fécamp | **Le Havre** Le Havre | **Saint-Jouin-Bruneval** ^{NEW} Saint-Jouin Plage | **Saint-Valéry-en-Caux** ^{NEW} Plage des bains

77 SEINE-ET-MARNE

Annet sur Marne Île de Loisirs de Jablines-Annet | **Souppes-sur-Loing** Base de Loisirs | **Torcy** Base Régionale de Loisirs

102 PORTS LABELLISÉS



Une seconde vie pour les drapeaux Pavillon Bleu

Cette année encore, le Pavillon Bleu s'est engagé dans la revalorisation de ses anciens drapeaux millésimés. Dans une démarche écologique et citoyenne, le label a confié cette mission à l'Établissement et Service d'Aide par le Travail Ménilmontant, à Paris. Les 30 travailleurs en situation de handicap de l'atelier couture ont confectionné, à partir des drapeaux, des sacs et des pochettes.

Depuis 40 ans, l'ESAT Ménilmontant contribue à la reconnaissance et à l'intégration des personnes handicapées, en leur proposant des activités professionnelles diverses et un soutien médico-social. Aujourd'hui, près de 153 travailleurs en situation de handicap mental et psychique sont accueillis au sein de l'établissement, afin de développer leur capacité d'intégration par le travail.



Retrouvez les sites labellisés Pavillon Bleu proches de chez vous sur l'application Iphone

Découvrez l'ESAT et ses activités www.catmenilmontant.com

06 ALPES-MARITIMES
Port Camille Rayon du Golfe Juan | Port de La Napoule | Port de Marina Baie des Anges | Port de plaisance de Cap d'Ail ^{NEW} | Port Pierre Canto | Port Vauban

08 ARDENNES
Port de Plaisance Intercommunal de Monthermé

11 AUDE
Port de Carcassonne | Port de Castelnaudary | Port de Leucate | Port de Plaisance de Gruissan | Port de Plaisance de Narbonne

13 BOUCHES-DU-RHÔNE
Calanque de Port Miou | CNTL de Marseille | Port de Plaisance de Port Saint-Louis du Rhône | Port Départemental de Cassis GTC ^{NEW} | Port Napoleon | Port Saint-Gervais de Fos sur Mer | Société Nautique de Marseille ^{NEW} | Yachting Club Pointe Rouge

14 CALVADOS
Bassin de plaisance de Ouistreham | Port de Plaisance de Courseulles-sur-Mer | Port de Dives-Cabourg-Houlgate

17 CHARENTE-MARITIME
Port de Plaisance de La Flotte | Port de Saint-Denis d'Oléron | Port de Plaisance de la Rochelle

22 CÔTES-D'ARMOR
Port de Plaisance de Binic | Port de Plaisance de Paimpol | Port de Saint-Quay-Portrieux

26 DRÔME
Port de l'Épervière

29 FINISTÈRE
Port de Plaisance de Camaret | Port de Plaisance de Douarnenez | Port de Plaisance de Loctudy | Port de Plaisance de Morgat | Port du Moulin Blanc

30 GARD
Port de Bellegarde | Port Camargue du Grau du Roi

31 HAUTE-GARONNE
Port Saint-Sauveur de Toulouse

33 GIRONDE
Port Médoc

34 HÉRAULT
Port de Bouzigues | Port de La Grande Motte | Port de Marseillan Plage | Port de Marseillan Ville | Port de Palavas les Flots | Port de Plaisance de Carnon | Port de Plaisance de Frontignan | Port de Plaisance du Cap d'Agde | Port départemental Vendres en Domitienne

45 LOIRET
Port Briare le Canal

50 MANCHE
Port de Barneville Carteret | Port de Chantereyne de Cherbourg | Port de Diélette | Port de Plaisance de Carentan | Port de Saint-Vaast-la-Hougue

51 MARNE
Port de plaisance de Nuisement | Relais nautique de l'anse du Jard | Station nautique de Giffaumont Champaubert

52 HAUTE-MARNE
Port de Nemours

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
Port Saint-Georges de Nancy | Port de France | Port de Plaisance Michel Roth

56 MORBIHAN
Port de Gâvres ^{NEW} | Port de Guidel ^{NEW} | Port de Lorient Centre ^{NEW} | Port de Plaisance du Kernével ^{NEW} | Port-Louis ^{NEW}

57 MOSELLE
Port de Metz | Port de Sarreguemines

58 NIÈVRE
Port de Decize

59 NORD
Port Fluvial des Près-du-Hem Lille Métropole | Port fluvial de la Porte du Hainaut

62 PAS-DE-CALAIS
Port de Plaisance d'Étaples

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
Port Saint-Ange-du-Barcarès | Port de Plaisance de Port Vendres | Port d'Argelès-sur-Mer | Port de Plaisance de Saint-Cyprien

68 HAUT-RHIN
Port de Colmar

74 HAUTE-SAOIE
Port de Sciez | Port de Plaisance de Rives

76 SEINE-MARITIME
Port de Dieppe | Port de Plaisance de Fécamp

80 SOMME
Port de Plaisance de Saint-Valéry-sur-Somme

83 VAR
Nouveau Port des Lecques | Port de Bormes les Mimosas | Port de La Coudoulière | Port de la Madrague | Port de Plaisance de Bandol | Port de Plaisance de Santa Lucia | Port de Plaisance les Marines de Cogolin | Port de Plaisance Saint-Pierre des Embiez | Port du Lavandou | Port Fréjus | Port Saint-Pierre de Hyères les Palmiers | Port San Peire des Issambres | Ports de La Londe | Saint-Raphaël Vieux Port | Vieux Port des Lecques de Saint-Cyr-sur-Mer

85 VENDÉE
Port de Plaisance de Bourgenay

971 GUADELOUPE
Marina Bas-du-Fort

972 MARTINIQUE
Port de Plaisance du Marin

98 POLYNÉSIE FRANÇAISE
Marina Taïna

LABELLISATION 2017 / 2018

Le lac de Serre-Ponçon

Miroir du Parc national des Ecrins, le lac de Serre-Ponçon développe tout au long de ses 2 800 hectares de superficie et ses 90 kilomètres de berges, des paysages majestueux, d'une incroyable richesse. Entre bleu turquoise et vert émeraude, ses eaux tranquilles invitent d'abord à la contemplation, dans un cadre environnemental exceptionnellement préservé. Confortablement calé entre Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, le plus grand barrage hydroélectrique français -le second en Europe- semble jouir d'une éternelle quiétude.



Une économie touristique innattendue

Serre-Ponçon est avant tout une retenue artificielle qui, lors de sa construction en 1959, a entraîné des bouleversements majeurs sur les vallées directement impactées mais, bien au-delà, sur une grande partie de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Le barrage EDF, pourvoyeur d'eau potable pour la métropole marseillaise, a également permis le développement de l'agriculture irriguée des basses-terres, le contrôle partiel des caprices de la Durance et la production de 40 à 60 % de l'électricité consommée par la région toute entière. Et, à la surprise de tous, il a engendré une économie touristique générant aujourd'hui près de 40 % de l'activité estivale présente sur le seul Département haut-alpin. Avec ces 300 jours d'ensoleillement dans l'année, ce lac attire bien au-delà des frontières nationales, en constituant une réelle

destination nautique qualifiant de manière significative l'offre touristique proposée habituellement en secteur de montagnes. Vous pourrez ainsi vous adonner aux joies de l'eau dans toutes ses dimensions et apprécier, dans la même journée, une petite randonnée sur les sommets alentours.

Cet écrin de nature, à la confluence de l'Ubaye et de la Durance, constitue le site privilégié pour la randonnée pédestre entre vue panoramique sur le lac, découverte de spécificités géologiques ou de villages authentiques, et contemplation de la faune sauvage. Au détour d'un sentier du parc naturel des Ecrins, il n'est pas rare d'apercevoir un gypaète barbu ou un aigle royal. Au plus près de ses rives ou depuis ses versants agricoles, vous trouverez à Serre-Ponçon des paysages surprenants et atypiques. Des côtes sèches

péniblement gagnées par le pin sylvestre, aux criques froides illuminées en automne par les couleurs chatoyantes de la hêtraie, le lac sait également s'ouvrir vers les hautes cimes, où, au-delà du mélèzin et des alpages, le blanc des neiges éternelles illumine la roche. C'est en VTT, vélo de route ou vélo à assistance électrique, trottinette tout terrain, voire embarcation d'eau vive ou même parapente que les amateurs de sensations fortes pourront aussi découvrir ces panoramas remarquables.

Le lac génère près de 40 % de l'activité estivale sur le seul Département haut-alpin

Un territoire au patrimoine riche et varié

Plus que toute autre destination de montagne, où l'héritage culturel très prégnant se retrouve dans un patrimoine vernaculaire très riche, l'histoire récente des lieux, avec la construction du barrage et la destruction

des villages de Savines et d'Ubaye, demeure encore lourde de sens pour de nombreux habitants. Savines sera reconstruite pour devenir Savines-le-Lac, symbole de la mutation profonde du paysage et de l'arrivée d'une certaine « modernité ». Ce patrimoine, reconnu par le « Pays d'Art et d'Histoire », est labellisé « Patrimoine XX^e siècle » pour l'ensemble du village de Savines-le-Lac.

Petite mer à la montagne, avec de très nombreuses plages labellisées Pavillon Bleu

Serre-Ponçon est une destination complète et variée : petite « mer à la montagne », elle dispose de très nombreuses plages publiques aménagées et labellisées « Pavillon Bleu », qui jalonnent des criques totalement sauvages. Avec plus de 1100 anneaux, 3 stations d'avitaillement en carburant sur ponton, une aire de carénage, des pompes de récupération des eaux grises et eaux noires, Serre-Ponçon offre aujourd'hui les services attendus dans tout

port de plaisance. En saison estivale, il vous sera possible de pratiquer de multiples activités : les 75 clubs ou entreprises installés sur les rives du lac sont en mesure de proposer aviron, stand up paddle, planche à voile, canoë, catamaran, bateau à pédales, goélette, jet-ski, pirogue, bateau avec ou sans permis, bateau promenade, bateau apéro, bateau école, bouée tracté, ski nautique, wake-board, kitesurf ou encore hydroULM... Bénéficiant de brises thermiques très généreuses tous les après-midi, les passionnés de sports nautiques sont ici assurés de trouver une diversité de pratiques véritablement exceptionnelle. Les familles apprécieront particulièrement les équipements de confort et de sécurité autour du lac, les nombreux sites de visites ludiques ainsi que les animations proposées en saison.

Le SMADESEP

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

Afin de valoriser pleinement les atouts de son territoire exceptionnel, le Syndicat d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon s'est engagé avec le soutien d'EDF dans une politique d'équipement structurel de son espace lacustre : face aux difficultés rencontrées par le tourisme social, fer de lance de l'activité jusqu'au début des années 2000, la destination nautique doit pouvoir adosser son développement sur la montée en gamme des prestations qu'elle propose tout en protégeant les patrimoines sur lesquels elle s'appuie. Aussi, au-delà de l'importance des travaux réalisés, l'établissement public, qui rassemble les collectivités riveraines du lac et le Département des Hautes-Alpes, s'est également lancé dans une stratégie de certification visant à faire reconnaître l'excellence environnementale et sociale des aménagements conduits. Les neuf pavillons bleus obtenus sur Serre-Ponçon, record national pour un grand lac intérieur, illustrent sans conteste cette préoccupation constante de mettre en pratique ce développement durable. Accueillir la cérémonie nationale de remise de ces distinctions constitue tout à la fois un véritable honneur, un réel plaisir comme la reconnaissance de ce projet partagé avec les acteurs socioprofessionnels de la retenue. Ceci n'aurait nullement été possible sans le soutien de nos partenaires financeurs aux premiers desquels nous nous devons de remercier la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union européenne.

CRITÈRES D'OBTENTION DU LABEL PAVILLON BLEU

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen de 2 types de critères :

Les critères essentiels

Ils constituent le minimum exigé pour obtenir le Pavillon Bleu (sauf demande de dérogation motivée devant être validée par le jury national et approuvée par le jury international, souverain en la matière).

Les critères guides

(Pouvant devenir à terme impératifs).

Les critères du Pavillon Bleu sont regroupés en

4 grandes familles

- les critères liés à l'éducation à l'environnement,
- les critères liés à la gestion de l'eau,
- les critères liés à la gestion des déchets,
- les critères liés à l'environnement général.

Pour être labellisé, il faut :

- Être candidat,
- Satisfaire aux critères essentiels,
- Avoir une politique environnementale globale affirmée (répondre à un maximum de critères guides) et être dans une démarche de gestion durable,
- Suivre les recommandations émises par le jury national année après année.

Les jurys français et international du Pavillon Bleu, seules instances compétentes et décisionnaires, jugent au cas par cas du respect des critères, des efforts consentis en fonction de la taille, des moyens financiers et autres caractéristiques des communes candidates.

L'ensemble des sites labellisés sont soumis à une visite de contrôle pendant la saison estivale. Certains sites seront également contrôlés par la coordination internationale.

COMMUNE

Éducation à l'environnement

Toutes les communes Pavillon Bleu doivent mettre en place **5 actions d'éducation à l'environnement dont au moins deux directement sur la plage labellisée**. Elles doivent également respecter d'autres critères d'éducation à l'environnement, notamment en matière d'affichage et de sensibilisation :

COMMUNE

- Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter, aux espèces animales et végétales protégées
- Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux
- Sensibilisation sur les laisses de mer
- Sensibilisation pour une consommation responsable
- Sensibilisation du personnel

PLAGE

- Existence d'informations relatives aux espaces naturels à proximité de la plage
- Affichage du code de bonne conduite environnementale

Gestion des déchets

Le tri sélectif d'au moins 3 matériaux sur la plage ou à proximité (100 m) est un critère impératif du Pavillon Bleu, tout comme :

COMMUNE

- Gestion des ordures ménagères conforme à la réglementation
- Politique de résorption des décharges brutes
- Politique de lutte contre les décharges sauvages et mise en oeuvre de leur résorption
- Politique de collecte sélective et de recyclage des déchets
- Existence de déchetteries
- Contrat avec un organisme agréé
- Collecte des encombrants
- Initiative en matière de prévention à la source de la production des déchets ménagers
- Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants

PLAGE

- Poubelles sur la plage
- Propreté des plages



Gestion de l'eau

Le Pavillon Bleu prend en compte **la qualité d'eau de baignade qui doit être en qualité Excellente (classement ARS) à partir des analyses des 4 dernières années** (directive 2006/7/CE), mais il prend également en compte :

COMMUNE

- Conformité vis-à-vis de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines pour toutes les communes concernées
- Caractéristiques et conformité du système d'assainissement collectif
- Conformité relative à la mise en place de l'auto-surveillance
- Rendement du système de traitement
- Gestion des sous-produits de l'assainissement conforme à la réglementation
- Prévention et limitation de la prolifération des algues vertes ou cyanobactéries
- Planification de l'assainissement communal
- Economies des ressources en eau
- Limitation des fuites d'eau
- Information du public relative à la qualité des zones piscicoles, conchylicoles et de pêche à pied récréative

PLAGE

- 5 analyses des eaux de baignade minimum par saison avec un maximum d'intervalle de 30 jours
- Affichage des résultats d'analyse d'eau sur toutes les plages labellisées
- Profil de plage selon la directive 2006/7/CE sur les eaux de baignade
- Pas d'influence de rejet à proximité des zones de baignade
- Assainissement des sanitaires
- Point d'eau potable
- Suivi des coraux (Outre-Mer uniquement)

Environnement général

L'accessibilité de la plage aux personnes à mobilité réduite est un critère essentiel du Pavillon Bleu, tout comme :

COMMUNE

- Mise en conformité des documents d'urbanisme
- Lutte contre le camping-caravaning sauvage
- Plan local ou régional en cas de pollution accidentelle
- Mise en place d'un comité de gestion Pavillon Bleu
- Protection et gestion des espaces naturels et des paysages
- Prévention des dangers et information du public
- Economies d'énergies et utilisation des énergies renouvelables
- Prise en compte de tous les types de handicaps

PLAGE

- Niveau de sécurité satisfaisant (matériel et personnel)
- Affichage des critères du Pavillon Bleu et des coordonnées de TERAGIR
- Affichage d'un plan de la plage
- Un niveau adéquat d'équipement en sanitaires
- Existence d'au moins une plage aménagée pour accueillir les personnes à mobilité réduite (accès et sanitaires)
- Bon entretien des bâtiments
- Zonage des activités
- Réglementation de la circulation de véhicules sur la plage
- Interdiction des animaux sur la plage



I Wheel Share

En 2017, le Pavillon Bleu s'associe à I Wheel Share, le Trip Advisor du handicap. Cette application mobile gratuite et accessible à tous (notamment aux non voyants en synthèse vocale) permet de s'exprimer de manière géolocalisée sur les expériences vécues qu'elles soient bonnes ou à améliorer.

Cet été, retrouvez les plages et les ports de plaisance Pavillon Bleu accessibles aux personnes à mobilité réduite sur l'application et partagez vos expériences en matière d'accessibilité !

iwheelshare.com

PORT

Éducation à l'environnement

Un port Pavillon Bleu s'engage à mettre en place **3 actions d'éducation à l'environnement sur le port, dont au moins 2 pendant la saison**, mais il doit également respecter les critères suivants :

- Affichage des critères, coordonnées de TERAGIR et code de bonne conduite
- Diffusion et relai de la Charte des Plaisanciers Pavillon Bleu
- Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter, aux espèces animales et végétales protégées
- Mise en oeuvre d'un programme de management environnemental
- Sensibilisation du personnel portuaire
- Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux (vélo, marche à pied, transports en commun...)

Gestion des déchets

Le Pavillon Bleu prend en compte **la collecte sélective d'au moins 3 types de déchets ménagers et 3 types de déchets spéciaux sur le port**, mais aussi :

- Établissement d'un plan de réception et de traitement des déchets conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2004 et suite à la directive européenne 2000-59
- Niveau d'équipement adéquat et suffisant
- Existence d'une déchetterie portuaire
- Sensibilisation des plaisanciers à l'utilisation des installations portuaires

Gestion du milieu

Tous les ports Pavillon Bleu doivent être équipés d'une **pompe de récupération des eaux usées des bateaux (eaux grises / noires) et mettre en oeuvre une politique de récupération et de traitement des eaux usées des aires techniques avant rejet dans le milieu** (aires de carénage). Ils doivent également respecter les critères suivants :

- Répartition et entretien des équipements sanitaires conformes à la réglementation départementale
- Absence de rejets directs d'eaux usées dans le port
- Propreté du plan d'eau garantie en permanence
- Politique de résorption à la source des pollutions
- Politique de réduction des dépenses en énergie et en eau
- Gestion des boues de dragages
- Pour les ports de plus de 1000 anneaux, récupération et traitement des liquides polluants des cales
- Analyses régulières des eaux du port et des sédiments
- Absence de pollution sonore et olfactive
- Récupération et traitement des liquides polluants des cales pour les ports de moins de 1000 anneaux
- Incitation à l'utilisation de produits et techniques respectueux de l'environnement

Gestion du site

Un port Pavillon Bleu doit avoir un **niveau d'équipement satisfaisant** ainsi que des **équipements de secours et de sécurité adaptés à la taille du port**. Il doit également répondre aux critères suivants :

- Affichage d'un plan du port
- Bonne gestion des bâtiments
- Réglementation de la circulation sur le port
- Accueil et information satisfaisants
- Affichage des consignes de sécurité et des plans de secours en 2 langues
- Accès et facilités pour les personnes à mobilité réduite

BONNES PRATIQUES

Quels projets de développement durable pour les plages et les ports de plaisance ?

La cérémonie d'annonce du palmarès Pavillon Bleu 2017 est l'occasion de mettre à l'honneur les communes et les ports de plaisance labellisés. 5 lauréats nous présentent leurs bonnes actions en faveur du développement durable sur leur territoire.

Commune de Saint-Nazaire

Bacs à marée



Des bacs à marée ont été installés sur deux plages de la ville de Saint-Nazaire. De mars à mai, ils ont permis aux promeneurs de ramasser les déchets charriés par la mer et ainsi contribuer à la propreté des plages. Ce dispositif est complété par des poubelles de tri et

accompagné d'un panneau explicatif. Des consignes sont en effet nécessaires pour limiter les erreurs de tri car seuls certains déchets peuvent être déposés dans le bac à marée: cordages, filets, plastique, ferraille ou encore morceau de pneu. Pour limiter le risque d'un usage détourné de l'équipement, les bacs à marée seront retirés pendant la belle saison, et reviendront sur la plage pour la période hivernale!

Ports de Lorient

L'indice de biodiversité portuaire



La méthode de l'indice de biodiversité portuaire (IBP), a été mise au point par deux biologistes des Universités de Lorient et Rennes: Bertrand Perrin et Frédéric Ysnel. L'objectif est d'estimer la qualité de l'eau à partir de l'observation de la faune et de la flore,

fixées ou libres, sur la partie immergée des pieux du port de plaisance. Ces observations sont réalisées par des plongeurs selon un protocole bien précis dont l'objectif est d'aboutir à une note sur vingt, après avoir déterminé précisément des espèces types. Les ports sont régulièrement suivis pour connaître l'évolution de l'indice.

Commune du Sauze du Lac

Des animations sur le tri à la plage



Depuis bientôt 3 ans, le tri vient à la rencontre des vacanciers sur la plage de Port-Saint-Pierre au Sauze du lac. Durant le mois de juillet, le SMICTOM de Serre-Ponçon et la commune du Sauze du Lac renouvellent leur action de sensibilisation des visiteurs aux gestes du

tri. Cette journée est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les consignes de tri ainsi que l'art de détourner les objets. Un atelier pour petits et grands permet de transformer une cannette d'aluminium en vide poche ou une brique alimentaire en porte-monnaie. Cette animation s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets.

Port de la Grande Motte

Projet SeaBin



La Grande Motte est la seule en France à collaborer au développement de The Seabin Project, visant à lutter contre la pollution marine à l'échelle internationale. Le Port de La Grande Motte s'est en effet engagé dans un partenariat de R&D visant le développement puis

l'acquisition de 6 SEABINS permettant d'aspirer les déchets du port et de séparer les hydrocarbures de l'eau rejetée. Mais la vraie solution reste l'éducation, et les jeunes Grand-mottois ont pu rencontrer les concepteurs et réaliser un parcours éducatif autour de la gestion des déchets et de la préservation du milieu marin.

Commune de Villefort

Toilettes sèches



La communauté de communes Mont Lozère a décidé de reconduire l'installation des toilettes sèches à la plage du lac de Villefort labellisée Pavillon bleu suite au bilan positif de l'année 2016. Ce concept qui se substitue aux équipements « classiques » installés sur

ce secteur à forte fréquentation touristique se veut respectueux de l'environnement car économe en eau et créateur d'une ressource naturelle réutilisable au jardin, le compost.

VACANCES PROPRES

Environ 81 000 tonnes de déchets sauvages en France...

Jugés « inadmissibles » et « irrespectueux » par 59 % des Français, Vacances Propres appelle à la mobilisation de tous !

L'association agit avec la communauté des acteurs et sur plusieurs fronts :

UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION, PLÉBISCITÉE PAR LES FRANÇAIS

Une campagne percutante qui incite à la responsabilisation et bénéficie d'un excellent accueil : pour 94 % des Français « elle appelle à la mobilisation », 93,5% l'estiment « explicite », 92 % : « adaptée » et 88 % « pédagogique ». Cette campagne a reçu le Prix du Public du Grand Prix de la Communication Extérieure et sera à nouveau déployée cette année en affichage et en digital.

UN DISPOSITIF DE COLLECTE INCITATIF AUX GESTES PROPRES, DONT LE GESTE DE TRI

En partenariat avec l'AMF et 1000 collectivités locales, l'association propose un dispositif de collecte et un kit de communication pour faciliter les gestes propres et sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets sauvages. En 2016, 2,2 millions de sacs à rayures (notoriété d'1 Français sur 2) ont été utilisés par plus de 1000 collectivités partenaires et manifestations.



L'OPÉRATION « JE NAVIGUE, JE TRIE » POUR DIRE STOP AUX DÉCHETS MARINS ET « GO » AU RECYCLAGE !

« Je navigue, je trie » a permis en 2016 de sensibiliser 191 000 plaisanciers au bon comportement à adopter à bord, « Rien par-dessus bord, tous mes déchets aux ports ». Grâce aux 41 ports participants, 42 000 sacs OM et 29 000 cabas de tri ont été distribués. Une opération soutenue par le Ministère de l'Environnement, l'accord Ramoge, ELIPSO et réalisée en partenariat avec le Pavillon Bleu.

CONTACTS PRESSE

Carole CARPENTIER

Déléguée Générale

01 44 51 05 40

c.carpentier@vacancespropres.com

www.vacancespropres.com



Je navigue
Je trie

Vacances Propres mobilise des partenaires au sein de toute la chaîne :

Institutionnels : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE, L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE ET PLUS DE 1 000 COLLECTIVITÉS LOCALES.

Entreprises et fondation d'entreprise, conscients de leur responsabilité sociétale : ECO-EMBALLAGES, BALL PACKAGING, COCA COLA, DANONE EAUX FRANCE, ELIPSO, FONDATION GECINA, HEINEKEN FRANCE, INTER-EMBALLAGE, NESTLE WATERS, P&G, TOTAL.



LES DÉCHETS, C'EST POUR LA POUILLIE

LES ECO MAIRES

L'association Les Eco Maires et le label Pavillon Bleu : pour une valorisation de l'exemplarité environnementale.

L'association Les Eco Maires a été créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus, afin de réunir les collectivités qui font des politiques environnementales et de développement durable une priorité de leurs mandats. Aujourd'hui, ce réseau pionnier, fédérateur des collectivités durables, métropolitaines et ultramarines, regroupe près de 2 000 collectivités partenaires et adhérentes qui représentent la diversité politique et des territoires.

Au service des élu(es) et de leurs collectivités, l'Association Les Eco Maires met en valeur des réalisations et des projets des collectivités locales et territoriales, mutualise et diffuse les expériences innovantes et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement, affirme le rôle des collectivités pour le développement durable et contribue sur la scène nationale et internationale à la réflexion sur les grands enjeux (biodiversité, énergie, espaces verts, climat, eau, océans et mer, forêt, agriculture, ruralité, urbanisme, mobilité, etc.)

À ce titre, l'association est heureuse d'être partenaire du Label Pavillon Bleu qui récompense l'exemplarité des communes et des ports de plaisance dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable et les encourage dans une démarche d'amélioration continue de l'environnement sur leur territoire.



**CONTACTS PRESSE
LES ECO MAIRES**
215bis Bd Saint-Germain
75007 Paris
01 53 59 58 00
contact@ecomaires.com
Cécile HANIER
cecile.hanier@ecomaires.com

FFPP

La Fédération Française des Ports de Plaisance est une structure associative, dont le Siège est situé au 17 rue Henri Bocquillon à Paris, au service de tous les Ports maritimes, fluviaux et lacustres qu'elle regroupe.

Elle est composée d'Unions Régionales affiliées et d'Adhérents Directs qui couvrent les littoraux de la Métropole, de la Corse et des DOM ainsi qu'une partie des Eaux Intérieures. Présente au sein des principaux Réseaux Institutionnels, la FFPP entretient des relations avec les différents Ministères, afin de défendre au mieux ses Adhérents.

La FFPP initie des réflexions, des études et des échanges, dans le cadre des activités des ports de plaisance. Elle développe la dimension touristique des Ports, outils incontournables du développement économique et social des territoires.

Elle est très attentive à la Formation des personnels et gère avec les Syndicats, la Commission Paritaire Nationale. La Fédération Française des Ports de Plaisance, s'engage sans retenue auprès de tous les acteurs de la filière nautique et véhicule des valeurs d'écoute et de dynamisme.



**CONTACTS PRESSE
FFPP**
17 rue Bocquillon
75015 Paris
01 43 35 26 26
communication.ffpp@gmail.com
contact@ffpp.fr

LPO PACA

La LPO PACA agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutte contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), née en 1912, se compose de groupes locaux et d'antennes locales réunis autour d'une association nationale reconnue d'utilité publique, comptant près de 45 000 membres. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France depuis 1993.

L'association locale de la LPO en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

En région PACA, la LPO PACA est structurée sur tout le territoire régional avec ses groupes et antennes, elle intervient auprès de l'ensemble des instances politiques et administratives pour défendre et protéger les espèces et les espaces naturels. La LPO PACA répond aux enjeux écologiques de la région PACA, dont le patrimoine naturel est remarquable par la diversité de ses écosystèmes continentaux et marins, ainsi que l'exceptionnelle richesse de sa faune et de sa flore.

Dans le département des Hautes-Alpes, où seul un vingtième de la surface est artificialisé, les espaces naturels ont la part belle et les espèces animales sont nombreuses. C'est dans ce contexte que la LPO PACA se mobilise pour connaître, faire connaître et préserver les écosystèmes, la faune et la flore à travers des programmes de protection et de sensibilisation de tous les publics, notamment au niveau de la RNR des Partias et de la zone humide des Piles.



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CONTACTS PRESSE
LPO PACA**
6 avenue Jean-Jaurès
83400 Hyères
04 94 12 76 52
paca.lpo.fr
Benjamin Kabouche
Directeur de la LPO PACA
benjamin.kabouche@lpo.fr

VILLES DE FRANCE

Villes de France soutient le Pavillon Bleu car cet écolabel d'exigence valorise chaque année les communes de toutes les tailles et les ports de plaisance, qui mènent une politique durable en faveur d'un environnement de qualité.

Cet écolabel a le grand mérite de sensibiliser et de motiver les collectivités locales ou les gestionnaires de port de plaisance afin qu'ils prennent au mieux en compte le critère "environnement" dans leur politique de développement touristique. Villes de France siège notamment aux jurys annuels et fait connaître auprès de ses adhérents les informations pratiques sur le Pavillon Bleu.

Présidée par Caroline Cayeux, Sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...



**CONTACTS PRESSE
VILLES de FRANCE**
94 rue de Sèvres
75007 Paris
01 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr
contact@villesdefrance.fr
Jean-Sébastien Sauvourel
Conseiller

Concours
photo 2017



Pour vous, c'est quoi le Tourisme Durable ?

À l'occasion de l'Année Internationale du Tourisme Durable pour le Développement, le Pavillon Bleu lance son concours photo du 19 juin au 8 septembre 2017 sur le thème des vacances responsables.



Se balader à vélo, rencontrer un artisan, observer la faune et la flore, participer au nettoyage d'une plage, le tourisme durable s'exprime de mille et une façons ! Un voyage éco-responsable, c'est quoi pour vous ? Pour nous répondre, envoyez-nous la plus belle photo de vos vacances durables avec le hashtag [#concoursepavillonbleu2017](#) (sur Facebook, Instagram, Twitter ou par eMail). Le gagnant remportera un séjour exceptionnel dans un hébergement Clef Verte d'une valeur de 600 euros.

**GAGNEZ 1 NUIT
DANS UN HÔTEL 5*
OU 1 SEMAINE DANS
UN GÎTE DE CHARME,
À VOUS DE CHOISIR !**



Clef Verte

Retrouvez la liste de tous les hébergements labellisés sur [laclefverte.org](#)

La Clef Verte est une campagne de Teragir.



PAVILLON BLEU

Pour participer, suivez-nous sur nos réseaux (Facebook, Instagram, Twitter) et postez votre photo suivie du hashtag [#concoursepavillonbleu2017](#), ou envoyez nous votre cliché par mail à pavillonbleu@teragir.org

[f](#) Pavillon Bleu France [@](#) [@pavillonbleufrance](#) [t](#) [@PavillonBleu](#)

Modalités du concours sur pavillonbleu.org